



Comment bien choisir son organisme de séjour linguistique

(Visuel indisponible)

Le marché des séjours linguistiques ne cesse de croître. Actuellement, environ 150 agences ou associations proposent des séjours, alors s'y retrouver au milieu de toutes ces offres n'est pas toujours facile. Pour être certain de faire le bon choix, voici de précieux conseils.

Avec Internet, trouver un organisme est simple... encore faut-il signer avec celui qui va vous offrir les prestations qui vous conviennent. Pensez à tout vérifier. Au niveau du prix par exemple, que comprend t-il exactement ? Tous les repas sont-ils pris en charge ? Que veut dire "école de langue située à proximité de la famille d'accueil", "cours en petits groupes"... ? Quel est le nombre d'accompagnants et quels sont leurs diplômes ? N'hésitez pas à faire jouer la concurrence. Sans oublier le bouche à oreille qui donne toujours d'aussi bons résultats.

Les fédérations professionnelles

Pour mettre toutes les chances de votre côté et éviter les déconvenues, le plus sage est de privilégier un organisme qui fait partie d'une fédération professionnelle. Il en existe deux qui regroupent des organismes offrant des gages de qualité et de sérieux. A elles deux, elles ont référencé environ 100 organismes.

Première fédération l' Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues (Unosel) qui accrédite des organismes de séjours linguistiques s'ils respectent 10 engagements.

Autre fédération : l' Office national de garantie des séjours et stages linguistiques qui centralise elle aussi des organismes qui se doivent de respecter une charte de qualité. Cette charte a été élaborée avec plusieurs associations de consommateurs et avec deux plus importantes fédérations de parents d'élèves, l'APEL et la FCPE. Autre gage de sérieux.

Les certifications

Autre référence de base : la Norme Européenne NF EN 14804, qui s'applique aux séjours ou stages linguistiques à travers le monde et qui s'obtient au terme d'une démarche volontaire des organismes auprès de l' Afnor . Elle assure non seulement la conformité aux normes en vigueur mais aussi des critères de qualité supplémentaires correspondant aux besoins des jeunes et de leur famille (volet pédagogique, hébergement, encadrement des activités scolaires...).

L'Afnor réalise tous les ans des audits sur les lieux de séjour afin de garantir le niveau de qualité. Actuellement seulement 8 organismes sont certifiés.